



COMITE SPORTIF BOULISTE 71

CHAMPIONNAT FEDERAL 2022

TRIPLE F3-F4

SAMEDI 18 JUIN-DIMANCHE 19 JUIN à GENELARD

Ce championnat Fédéral sera organisé par **la BOULE JOYEUSE de GENELARD** les **samedi 18** et **dimanche 19 juin** et qualifiera

2 équipes

pour les **Championnats de France** qui se dérouleront les **15-16-17 juillet à VALENCE (26)**.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition commencera le **samedi 18 juin à 14h** en poules. Elle continuera le **dimanche 19 juin à 10h** (élections législatives) pour les éventuels cadrages puis à **14h** pour les parties qualificatives. Toutes les parties se joueront en **13 points** et seront limitées à **1h30 (poules et qualificatives)**.

REGLEMENTATION

Cette saison, les équipes de 3 ou 4 joueuses F3 ou F4 peuvent se constituer au plan départemental (car moins de 150 licences Féminines compétition en 20-21).

Les F-18 médicalement surclassées peuvent participer (même en formation homogène).

Toutes les joueuses de l'équipe devront obligatoirement porter une tenue uniforme (haut).

Toutes les participantes devront être en possession d'une licence réglementaire : cachet médical obligatoire, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature de la joueuse.

Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant (notamment sur les tenues).

ENGAGEMENT : 20 €/triple. La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

INDEMNITES et RECOMPENSES

15 € par partie jouée et gagnée en poule. **20 €** par partie qualificative. **30 €** à la partie finale.

Challenges attribués par le C.S.B. aux qualifiées.

POINTS de CATEGORISATION : F3 : 2 points---F4 : 1 point par partie jouée et gagnée.

INSCRIPTIONS

Les fiches d'engagement correctement remplies (mentionnant les noms, prénoms, n° de licence de toutes les joueuses, nom de l'ASB-ESB) seront reçues jusqu'au **vendredi 10 juin (délai de rigueur) à**

secretariat@csb71.com ou **Daniel COTTIN 17 Rue du Moulin Thomas 03 510 MOLINET**

LE BUREAU DU CSB 71

